N° 297 — 180me année — Un numéro : 10 centimes — Vendredi 20 Décembre 1918

SOCIÉTÉ DU JARDIN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

AVIS OFFICIELS

COMMUNE des Hauts-Geneveys

Mise au concours

Par suite du décès du titulaire, la Commune des Hauts-Geneveys met au concours la place d'administrateur communal.

Faire offres de service avec prétentions. — Références exigées.

Les soumissions, portant la mention « Administrateur communal » seront reçues jusqu'au 23 décembre 1918 par M. Louis Gentil, président du Conseil communal, où le cahier des charges sera déposé dès le 15 ct.

Conseil communal.

ENCHÈRES

Enchères à Colombier

Le samedi 21 décembre 1918, dès 9 h. du matin, il sera vendu par voie d'enchères publiques, rue du Verger 7, à Colombier, le mobilier de la succession Kramer-Moret, savoir : 1 lit fer, 1 lit bois, 1 lavabo, des tables, chaises, tabourets, 1 machine à coudre, 1 armoire, 1 glace, des tableaux, 1 potager, batterie de cuisine, matériel de lessive, outils de jardin et d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant.

Boudry, le 11 décembre 1918.

Greffe de Paix.

A VENDRE

Cigares

Marque Rigol, fr. 5.— le 100
Marque Spécial, fr. 8.— le 100
S. Dämlein, Bâle. JH15884B

Sœurs Herzog

Angle Seyon-Hôpital
NEUCHATEL

Gants de Peau et de Tissus

VOILETTES

Articles religieux
Textes et Peintures bibliques
Croix lumineuses
10 % Escompte 10 %
Papeterie A. KULLING & Cie
9, Faub. de l'Hôpital

Le rêve de l'écolier

n'est-ce pas de pouvoir mettre dans sa poche un petit livre contenant des faits et notions utiles en classe ainsi que des articles attrayants, de belles planches en couleurs et beaucoup de concours ? Tout cela est dans l'Almanach Pestalozzi 1919. Prix : Fr. 2.—. JH36497C
Chez tous les libraires et chez Payot & Cie, Lausanne.

BOUGIES - Noël - BOUGIES

BISCOMES SANS CARTES
amandes, noisettes et ordinaires

BISCUITS
Grand choix, avec et sans cartes

GAUFRETTES
Bricelets, Biscotins, Bussy

BONBONS CHOCOLAT
fins et fondants au détail et en Boîtes fantaisies.

Noix, Noisettes, Amandes
Raisins, Malaga
Châtaignes, Citrons, Etc.

DÉCORS CHOCOLAT
et Pâte amande pour arbres

SAUCISSONS
Saucisses foie - Jambons
Côtelettes, Palettes fumées

CHOUCROUTE

Vins rouges et blancs
en bouteilles
Asti - Champagne Bouvier

GERSTER-KAESER
Place du Marché 7
NEUCHATEL
TÉLÉPHONE 11.57

SERVICE D'ESCOMPTE NEUCHATELOIS

- - Nouvel-An - -

Zimmermann S. A.

Bougies de Noël
Biscômes aux noisettes
sans la carte de pain
Châtaignes
Raisins de Malaga
Fruits confits
Pruneaux évaporés
Abricots évaporés
Pêches évaporées
Fruits au jus
Biscuits suisses
Chocolats fins
Fondants
les 2 en jolies boîtes illustrées
Sardines
Thon
Morilles
Chanterelles
Haricots en boîtes
Pois en boîtes
Vins fins
Liqueurs fines

-- Zimmermann S. A.

Piano électrique

Welte Berdux, superbe instrument neuf, valeur actuelle, 10,000 fr., cédé au prix d'avant la guerre, pour 6000 fr. Maison Czapek, 2, avenue du Théâtre, Lausanne. J. H. 37056 A.

A VENDRE

tout de suite 2 vélos pour hommes et 1 de dame, 1 poussette anglaise, le tout en bon état. S'adresser rue du Temple, No 1, Saint-Blaise.

A vendre d'occasion
1 bon violon
1 violoncelle
1 smoking
Demander l'adresse du No 775 au bureau de la Feuille d'Avis.

Noël - Nouvel-An

Venez acheter vos

Cadeaux pour Fumeurs

au

Magasin de Cigares Ch. WUILLE

Rue du Seyon 1 — Sous l'Hôtel du Soleil

Prix avantageux —o—. Très beau choix

Même Maison au Locle, Grande rue 24. — Prière de ne pas attendre aux derniers jours.

Si vous voulez faire un **Cadeau utile** adressez-vous à la

COUTELLERIE CHESI Frères

J. CHESI, successeur
Rue de Flandres - NEUCHATEL - Place du Marché

Vous trouverez un beau choix de **couteaux de poche, couteaux de table, ciseaux, étuis de ciseaux à trois et quatre pièces. Rasoirs de première qualité simples et de sureté, cuirs, blaireaux, bols, savons, etc.** — Spécialité de services de table argentés.
Se recommande.

PAPETERIE CENTRALE

Grand'Rue, 4 - IMPRIMERIE - Rue de l'Hôpital

Grand choix de cartes de visite, depuis 2.50 le ℅. ℅ Gravures en couleurs et sur acier (anciennes) encadrées à l'anglaise. ℅ Sous-mains ℅ Serviettes ℅ Classeurs ℅ Encres ℅ Papiers et enveloppes en boîtes ℅ Carnets de poche ℅ ℅ Calendriers ℅ ℅ Ephémérides Timbres pour collections. *Prix modérés.*

Téléphone 5.39 — Se recommande : A. BESSON

James Attinger
Librairie-Papeterie
NEUCHATEL
PORTE - PLUME RÉSERVOIR
des Meilleures Marques

A vendre

faute d'emploi, skis, grande taille, haltères, crampons, lit d'enfant, hotte, bonbonnes, petit fût, outils, etc. S'adresser, entre 4 et 6 h., faubourg de l'Hôpital 34, au 3me.

Meubles d'occasion

à vendre : 1 buffet antique, noyer, à 2 portes ; 1 buffet sapin, à 1 porte ; des tables, commodes, canapés, pupitre, chaises, lits, séchoirs, lavabos.
S'adresser Chavannes 23, au magasin Alf. Perret.

Agencement de Coiffeur

On offre à vendre un agencement de coiffeur, à l'état de neuf, installé dans un local actuellement disponible au centre de la ville.

Etude Cartier, not., Môle 1

A VENDRE

à prix très avantageux, deux

machines à coudre

neuves, marque Helvetia, et plusieurs machines usagées.
Même adresse : Un

manteau

automobiliste neuf, grande taille. S'adresser Râteau 1, 1er étage, à gauche.

GUYE-ROSSELET
Treille 8 — NEUCHATEL — Treille 8

PARAPLUIES
Sèries à partir de 6.90

CANNES fantaisie
poignées argent, droites, recourbées, etc.

Maroquinerie
Sacs de Dames
Portemonnaies - Buvards
Portefeuilles - Serviettes
Crapaux
Porte-musique

SACS DE VOYAGE
TROUSSES DE VOYAGES - SACS GARNIS
SUIT-CASES
ARTICLES DE TOILETTE

FABRIQUE SUISSE S. A.

MEUBLES PERRENOUD

SALLE DE VENTES

Faubourg du Lac 19-21 — NEUCHATEL — Rue J.-J. Lallemand 1

Marque de garantie

GRAND CHOIX DE

Chambres à coucher, Salles à manger, Salons, Bureaux, Hall, etc.

Bureaux de dame
Coiffeuses
Tables à ouvrages
Bahuts
Chaises-longues
Glaces

TÉLÉPHONE 67

CADEAUX UTILES pour Noël et Nouvel-an

Fauteuils rembourrés
Tables fantaisie
Etagères à musique
Pharmacies
Sellettes - Jardinières
Porte-manteaux

Travail soigné et garanti

Th. FAUCONNET S. A.

Rue de l'Hôpital 18 — *Téléphone N° 6.35*

NEUCHATEL

Choix sans pareil de

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

Spécialité : Articles « BALLY »

ÉTRENNES UTILES — PRIX TRÈS MODÉRÉS

RABAIS 5 % EN TIMBRES-ESCOMPTE

Halle aux Chaussures

Au Louvre

RUE DU SEYON · NEUCHATEL · RUE DU TRÉSOR

Maison Keller-Gyger

Mesdames !

à vos maris, vos fils
vos fiancés
offrez des

ÉTRENNES UTILES

Chemises - Cravates
Cols - Manchettes - Bretelles
Pochettes - Mouchoirs
Chaussettes - Pèlerines
Spencers
Caleçons - Camisoles, etc.

Messieurs !

à vos dames, vos jeunes filles
vos fiancées
offrez des

ÉTRENNES UTILES

1 **Jolie Blouse** en Pongée ou Crêpe de Chine.
1 **Jupon** Taffetas ou Moire-Soie.
1 **Jolie Fourrure** garniture complète.
1 **Joli Manteau** noir ou couleur.
1 **Costume**, beau choix.

Nouveautés pour Robes ou Costumes
Nouveautés pour Blouses ou Jupes
Soie pour 1 Robe ou 1 Blouse
Mouchoirs brodés de Saint-Gall
Tabliers — Cols en lingerie
Jaquettes tricotées, en soie ou laine

VOYEZ NOS 5 VITRINES
et notre Exposition spéciale d'Articles pour Etrennes

Téléphone 4.76 — Prix très modérés

Maison KELLER-GYGER

Etrennes utiles

Corsets - Mercerie
Ganterie - Cravates
Sous vêtements
Articles pr Enfants
Boutons - Cols
Tulle et Dentelles
Soieries
Rubans et Velours
Cassettes en cretonne
Pochettes

Au magasin
C.-A. FAVRE
9, Rue de l'Hôpital, 9
NEUCHATEL

Pour Repas de Noël et Nouvel-An
nous offrons

Chevreuil
Gigots - Filets - Epaules

Beaux Lièvres

CANARDS SAUVAGES

Truites du Lac
Dindes, Oies, Canards
Poulets, Pigeons

Terrines de Foie gras
Charcuterie fine

LIQUEURS ET CHAMPAGNES

Nous prions nos clients de donner les commandes le plus tôt possible, afin d'être assurés de la livraison, les expéditions mettant plus de temps à nous parvenir.

Au Magasin de Comestibles
Seinet Fils
6-8, rue des Epancheurs
Téléphone 71

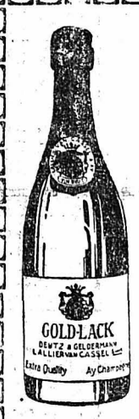

Grands Vins de Champagne
Gold-Lack & Jockey-Club

DEUTZ & GELDERMANN
Lallier, Van Cassel
Succ.
Maison française fondée en 1838
Ay-Marne (Champagne)

Agent dépositaire :
Htte COURVOISIER-DUBAT
NEUCHATEL

CIDRE

Pur jus de pommes et poires à vendre par wagons et au détail au prix officiel.
Case 10144 Lausanne. J. H. 36833 D.

A la Ménagère

Place Purry — NEUCHATEL

CADEAUX UTILES

Coutellerie, Cuillères
Fourchettes
SERVICES ARGENTÉS
Articles de toute confiance à prix très avantageux

LUGES ET PATINS

:-: **Pieds pour arbres de Noël** :-:

MAISON DE

BLANC

VEUVE HILFIKER

Place du Port — Neuchâtel

Grande Vente
DE
TOILES BLANCHIES
TROUSSEAUX
LAYETTES
CONFECTIONS
COUVERTURES de LAINE
TAPIS de LITS - BAZINS
etc., etc.

A DES PRIX EXCEPTIONNELS
A L'OCCASION DE
LA FIN D'ANNÉE

LOGEMENTS

Appartements vacants

Rue St-Maurice 11, 2me étage, 2 pièces, cuisine, galetas et cave, 40 fr. par mois.

Rue St-Maurice 11, 4me étage, 3 chambres, cuisine et galetas, 40 fr. par mois.

Etude Cartier, not., Môle 1

A louer, à Vieux-Châtel, pour le 24 juin prochain, un bel appartement, avec jardin, au rez-de-chaussée; cinq chambres, chambre de bonne et dépendances. Gaz, électricité, buanderie, séchoir. S'adresser à A. Richard-Robert, Vieux-Châtel 19. c. o.

Pour le 24 juin 1919

A louer à Villamont pour le 24 juin 1919, l'appartement du 4me étage de la maison centrale.

Etude Cartier not., Môle 1

A louer, Beaux-Arts 7, 1er étage, un beau logement de 6 pièces avec toutes dépendances. Prix 1450 fr. Pour traiter, s'adresser à M. René Convert, Maladière 26. c. o.

Pour le 24 juin 1919, bel appartement de 5 pièces, véranda, Confort moderne. S'adresser à M. Adrien Borel, Crêt-Taconnet 30.

Appartement disponible

Rue J.-J. Lallemand 1, 1er étage, 5 pièces, cuisine et dépendances, à louer immédiatement, 960 fr.

Etude Cartier, not., Môle 1

Dès maintenant, rue des Moulins, logements d'une et deux chambres, cuisines, gaz, électricité. — S'adresser Menuiserie Schwander, Fausses Brayes.

A louer dès maintenant ou pour époque à convenir, à la rue Purry, logement de 4 chambres et dépendances. Prix 815 fr. S'adresser Etude Wavre, notaire, Palais Rougemont.

24 Juin 1919 - Sablons 29

A louer à Villamont, pour St.-Jean, beau rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances, chauffage central et jardin.

Etude Cartier not., Môle 1

CHAMBRES

Deux petites chambres meublées. Evole 6.

Grande et belle chambre, bien meublée, au soleil, à une ou deux personnes sérieuses et tranquilles. Ier-Mars 18, 3me.

Belles chambres contiguës. Ier-Mars 24, 3me, à droite.

Jolie chambre meublée, indépendante. — S'adresser ruelle Dublé 3, 2me étage.

Jolies chambres bien meublées, dont l'une à 2 lits. Piano à disposition. Rue Ls-Favre 32.

Jolie chambre avec pension. Rue Louis-Favre 13, 2me.

Chambre meublée. Faubourg de l'Hôpital 11, 2me. c. o.

Jolies chambres meublées. Faubourg du Lac 3, 2me, d. c.o.

LOCAT. DIVERSES

Salon de Coiffeur

A louer immédiatement, au centre de la Ville, rue St-Maurice, un beau local, très propre, utilisé jusqu'ici comme salon de coiffeur.

Etude Cartier, not., Môle 1

Locaux

pour fabrique d'horlogerie

A louer, à Neuchâtel, de beaux locaux. Conviendraient pour atelier de terminages ou partie d'horlogerie.

S'adresser Etude Lambelet, Guinand & Baillod, Neuchâtel.

Bureau

Grande pièce indépendante à louer dès maintenant ou pour époque à convenir. S'adresser Pourtalès 10, rez-de-chaussée.

Magasins à louer

A louer immédiatement, au centre de la Ville, deux petits magasins, dont l'un avec grande cave.

Etude Cartier, not., Môle 1

Entrepôts. A remettre, à la rue Louis-Favre un grand local avec dégagement. Etude Petitpierre & Hotz.

A louer aux Parcs, à l'usage l'atelier ou magasin, un beau local bien éclairé. Force motrice. Etude Petitpierre & Hotz.

Local disponible à Villamont

Le local No 1, sous la terrasse de Villamont, est à louer immédiatement à l'usage d'entrepôt, atelier ou magasin.

Etude Cartier, not., Môle 1

Bureaux

A louer, pour le 24 décembre, 2 belles pièces, au centre de la Ville. — S'adresser Etude Lambelet, Guinand & Baillod.

Demandes à louer

On demande à louer une

Boulangerie-Pâtisserie

pour tout de suite ou époque à convenir. Adresser les offres écrites à H. E. 774 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à louer pour fin avril logement ou

petite villa

de 6 à 8 pièces, dont 1 grande pour atelier d'artiste, avec grand jardin potager, dans quartier extérieur, proximité tram ou funiculaire. — Ecrire sous H. M. 513 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

Propriété

On demande à louer, avec promesse de vente, pour époque à convenir, une propriété dans les districts de Neuchâtel ou Boudry, comprenant ferme avec logement d'habitation et toutes dépendances, terre cultivable, jardin potager, etc. Forêts à proximité et belle vue avec horizon aussi étendu que possible.

Adresser offres au notaire Jules Morel, Côte 66, à Neuchâtel.

Dames cherchent pour Saint-Jean logement de 3 chambres. Soleil, éventuellement balcon. Offres écrites, sous M. V. 763 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à louer, pour le 24 juin, un

LOGEMENT CONFORTABLE

de 3 ou 4 pièces, bien exposé, avec jardin.

Demander l'adresse du No 776 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à louer, pour le 24 juin 1919,

bel appartement

de 4 à 5 pièces, jardin, vue si possible, à Neuchâtel ou VILLAGES ENVIRONNANTS.

Ecrire à C. D. 21, Poste restante.

DAMES cherchent à louer, pour juin 1919,

logement

au soleil, de 3 pièces et dépendances. — Ecrire sous chiffres R. B. 769 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune monsieur, Suisse romand, de très bonne famille, cherche, POUR TOUT DE SUITE, une ou deux

chambres

très bien MEUBLÉES et chauffables. Eventuellement sans pension, à Neuchâtel ou environs. — Adresser offres écrites sous C. 772 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

VOLONTAIRE

On désire placer dans bonne famille une honnête jeune fille (16 ans) de Zurich, causant un peu le français, et connaissant un peu les travaux du ménage. S'adresser chez M. Paul Beiner, rue de Corcelles 12, à Peseux.

PLACES

On demande

bonne à tout faire

Villa Mt-Soleil, rez-de-chaussée, Chanet, Vauseyon.

FILLE

libérée des écoles

trouverait place

dans bonne famille, pour apprendre la langue et aider au ménage. Bonne nourriture suffisante. Piano, petite rétribution exigée. — Mme Iseli-Maegli, Fellenbergstrasse 21, Berne.

ON CHERCHE

pour un ménage soigné

BONNE A TOUT FAIRE

consciencieuse, propre, active et sachant très bien cuire. Gages 50 fr. Bon traitement.

Ecrire sous chiffres P. 3377 M. à Publicitas S. A., Montreux.

On demande une

jeune fille

honnête et active, pour faire la cuisine et le ménage. Adresser certificats et prétentions à Villa Schiller, Brunnen.

On demande pour janvier, dans maison soignée,

femme de chambre

capable. Bons gages. S'adresser à Mlle Flotron, Neuveville.

On cherche

pour tout de suite jeune fille de 17 à 18 ans, connaissant un peu la cuisine, et aimant les enfants, pour aider au ménage. Bon traitement et vie de famille assurés. Adresser offres et références à Mme Matthys, Manufacture de toiles de lin, Uetikon Lac de Zurich.

On demande pour entrer tout de suite, une

jeune fille

pour aider à tous les travaux de maison. — S'adresser Hôtel Beau-Séjour.

Jeune fille

On demande, pour tout de suite ou commencement janvier, jeune fille de 16 à 18 ans, de bonne famille, pour aider au ménage.

S'adresser à Mme Ernest Prêtre, pâtissier, rue de la Promenade 11, La Chaux-de-Fonds.

Je cherche, pour le 1er février, une

jeune fille

de bonne famille, qui voudrait apprendre le ménage, la cuisine et la langue allemande. Musicienne préférée. Argent de poche. — Offres à Mme Schaub, Riehenstrasse 220, Riehen près Bâle. J. H. 15881 B.

Jeune fille

forte et honnête, pouvant coucher chez ses parents, est demandée pour aider au ménage. Références exigées. Beaux-Arts 15, 4me, à droite.

On cherche une

jeune fille

soigneuse et active, s'intéressant aux malades, pour faire le service de femme de chambre et aider au ménage. Entrée à convenir. P. 24248 C.

Ecrire Clinique du Dr Jeanneret, La Chaux-de-Fonds.

EMPLOIS DIVERS

Jeune Suisse allemand

au courant de tous les travaux de bureau, cherche place rétribuée. Adresser offres à J. Peter, Lucerne, Hirschmattstrasse 30 a.

Homme

d'un certain âge, père de famille, honnête et travailleur, cherche emploi quelconque.

Demander l'adresse du No 764 au bureau de la Feuille d'Avis.

Première Modiste

très expérimentée, connaissant la mode à fond, trouverait place stable, bien rétribuée, à l'année. 1res références exigées. Offres sous chiffres P. 48110 V. Publicitas S. A., Vevey. J. H. 37064 P.

Sténo-dactylographe expérimentée pourrait entrer tout de suite dans maison de commerce de la Ville. — S'adresser sous P 6024 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Comptable

disposant d'une partie de ses journées, se chargerait de l'établissement de Comptabilités, Contrôles, Surveillances, Inventaires, Vérifications. — Excellentes références à disposition.

Adresser offres sous chiffres O. F. 1485 N. à Orell Füssli, Publicité, Neuchâtel. O.F. 1485 N.

JEUNE HOMME

actif, travailleur, 21 ans, connaissant tous les travaux, sachant conduire les chevaux, cherche place bien payée, dans petite propriété ou chez un médecin, à Neuchâtel. Certificats à disposition. Adresser offres à Anton Hofstetter, Elswil Geiss près de Menznau (Ct. de Lucerne). P.6353Lz.

JEUNE FILLE

de 15 ans cherche place dans un magasin, pour faire les commissions. S'adresser rue Fleury 12, 1er étage.

Bon dessinateur

de machines

Zuricois, 23 ans, parlant allemand et possédant des connaissances théoriques et pratiques, cherche place pour tout de suite dans bureau technique de la Suisse française. Références et certificats à disposition. Offres sous chiffres J. H. 9808 Z. à Annonces Suisses S. A., Seidengasse 10, Zurich 1.

Jeune ouvrier, sérieux,

cherche place

dans boulangerie et pâtisserie où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Entrée le 6 janvier. Joh. Ellenberger, Laupen (Ct. de Berne).

ÉLECTRICIEN

Suisse, possédant permis de séjour pour l'étranger, versé dans la branche installations de lumière et force électrique, ainsi que pour câbles et interrupteurs, cherche place en France. — Offres sous chiffres J. H. 9798 Z. à Annonces Suisses S. A., Zurich 1, Seidengasse 10.

On demande à l'atelier de polissage Rocher 7, une personne pour

savonner

les boîtes; il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances spéciales.

A VENDRE

A vendre une bonne paire de

bœufs

de travail chez M. Fauguel, à la Tuillère de Bevaix.

Beau

CHIEN

d'une année, race St-Bernard, à vendre à bas prix. Bel-Air 27.

Magasin de Cigares

ANT. RUF

Place Purry

(Sous le Cercle National)

A l'occasion des fêtes de

NOËL & NOUVEL-AN

reçu un grand choix

ARTICLES pour FUMEURS

Bien assorti en CIGARES Cigarettes de toutes les marques 1re qualité et bien soignées, etc.

Joli choix pour cadeaux

Se recommande

James Attinger

Librairie-Papeterie

NEUCHATEL

LIVRES d'ÉTRENNES

Albums d'images

Brochures de Noël

Pruneaux évaporés

à Fr. 3.50 4.40 4.60 et 5.— le kilo suivant grosseurs

— Zimmermann S A.

A vendre un

beau costume

bleu marin, robe et jaquette, pour jeune fille de 16 à 17 ans.

Demander l'adresse du No 760 au bureau de la Feuille d'Avis.

Meubles

A vendre 1 magnifique divan vert, peluche frappée, très bien fini; 1 jolie table à coulisses, Henri II, 2 rallonges, jolis pieds tournés; 1 id. hollandaise, noyer ciré; quelques bois de lits à 1 et 2 places; 1 lit anglais avec sommier métallique, 65 fr.; 1 armoire à glace Louis XV, noyer ciré, 3 tablars, glace cristal biseauté.

Tous ces articles seront cédés à des prix très avantageux, et que chacun profite immédiatement, car nous sommes avisés de nouvelles hausses à partir du 1er janvier.

AUX ÉBÉNISTES

19, Faubourg de l'Hôpital 19, Neuchâtel

Passelousgrains

Fr. 2.10 la bouteille

St-Emilionnais

Fr. 2.— la bouteille

Vins recommandés pour les malades et les convalescents

- Zimmermann S.A.

TAPIS

Occasions!

M. O. Effendy, Bern

Zeitglocken 4. 1er ét.

J. H. 15638 B.

Charcuterie - Comestibles

PAREL - Moulins 4

Pendant les Fêtes

Poules - Poulets - Oies - Dindes

Lapins

Toujours assorti en

Bonne Charcuterie de Moudon

Salamis italiens - Anchois - Œufs

Conserves de viande

Se recommande.

Chambre à coucher

A vendre une superbe chambre à coucher Louis XV, composée d'un beau grand lit de milieu, 2 places, double face; 1 table de nuit à niche; 1 beau grand lavabo avec grande glace biseautée; 1 superbe armoire à glace, 2 portes.

Cette chambre à coucher, de fabrication très soignée, sera cédée à

Fr. 695.—

à saisir tout de suite, et une autre, avec 2 lits jumeaux et 2 tables de nuit, pour

Fr. 795.—

Que personne n'hésite, ces prix n'étant que momentanés.

AUX ÉBÉNISTES

19, Faubourg de l'Hôpital 19, Neuchâtel

Un cadeau utile

(vu les difficultés de voyager actuellement)

est certainement une bicyclette

COSMOS

1re MARQUE SUISSE

Hors concours Exposition Nationale de Berne.

F. MARGOT & BORNAND

Temple-Neuf 6

NEUCHATEL

Vin de Malaga -

deux qualités

Zimmermann S. A.

OCCASION

A vendre 1 cyclostyle automatique, 1 bâche d'environ 14 m², 1 baignoire fonte, 1 en zinc, 1 chauffe-bains, 1 fourneau catelles, brûlant tous combustibles, 1 buffet de service, 2 tables à rallonges, ronde et carrée, 1 potager à gaz, ainsi que différents meubles.

Fahys 21.

Même adresse:

2 beaux porcs

pour finir d'engraisser, à choix sur 4.

Profitez de ces Prix!

CONFITURES

4 Fruits, qual. sup. Fr. 1.90 le kg.
Raisins, sans mélange, 2.20 »
Abricotines » » 2.70 »
Abricots » » 3.25 »

en seilles de 15 kg net.

Magasin PRISI

HOPITAL 10

Crème Suisse

Crème idéale pour l'hygiène de la peau. Non graisseuse. Se vend partout. Prix: fr. 1.25

W. 291 S.

A vendre « AU FAUCON »

Hôpital, 20

quelques PEINTURES

de M. D'ETERNOD

Montres

égrenées, montres argent et métal, à bas prix, à vendre. S'adresser à Emile Jaquet, Corcelles, Grande-Rue 30.

Cadeaux utiles

Suit cases. Valises

Paniers japonais

SACS DE VOYAGE

en cuir et façon cuir

Trousses de voyage. Nécessaires à ouvrage

Boîtes à bijoux - Sacs d'école - Serviettes

Plumiers - Porte-musique - Buvards

SACS DE DAMES

CHOIX ÉNORME en tous genres et aux anciens prix

Sacs neuchâtelois - Portemonnaies

PORTEFEUILLES - ÉTUIS à cigares et à cigarettes

(fabriqués dans nos ateliers)

Poussettes de poupées. Chars à ridelles. Luges

Fabrication d'Articles de Voyage et Maroquinerie

E. BIEDERMANN

Rue du Bassin, 6 :: NEUCHATEL

Grande maison de meubles

PFLUGER & Cie :-: BERNE

GRAND'RUE 10

GRAND RUE 10

Modèles de bon goût - Catalogue à disposition - Prix modérés

LIBRAIRIE - PAPETERIE

T. Sandoz-Mollet

« A LA RUE DU SEYON »

ÉTRENNES utiles et agréables

Bibles - Psautiers - Porte-Psautiers - Ecriteaux bibliques - Textes moraves - Livres d'anniversaires, etc. - Grande variété de Livres d'étrennes et Albums divers - Jeux de famille - Nouveautés - Romans - BEAU CHOIX DE PAPETERIE - Porte-plumes réservoir - Cartes de visite - Cartes postales et félicitations pour Noël et Nouvel-An - Cartes de table, etc. - Agendas de bureau et de poche - Ephémérides. - Almanachs Pestalozzi.

Dans les succursales Ch. PETITPIERRE

VOUS TROUVEREZ:

Allumettes sûreté „Diamond" et „Fleurier"

le paquet de 10 grandes boîtes, fr. 0.40

Donnez la préférence aux produits fabriqués dans le pays.

Guye-Rosselet

NEUCHATEL - TREILLE 8

SPORTS d'HIVER

Des augmentations énormes ont eu lieu sur les

SKIS - LUGES - PATINS

Malgré cela, nous cédons tout notre stock aux

ANCIENS PRIX

Bandes molletières

60 Complets

achetés il y a une année, à vendre aux prix incroyables de **80, 90 et 100 francs.** — Encore quelques **Manteaux** et **Ulsters,** à **85** et **95 francs.**

A. MOINE-GERBER, Corcelles s. Neuchâtel

Magasin Ernest Morthier

Rue du Seyon - rue des Moulins 2 - Neuchâtel

Fruits confits - Pâtes de fruits

Beau choix de

FONDANTS - CHOCOLAT - ET SUCRE

au détail et en jolis cartonnages

--- à des prix avantageux ---

BOUGIES pour ARBRES DE NOEL

Armoires-fortes

GARANTIE ABSOLUE CONTRE LE FEU :: 5 GRANDEURS

Meilleur marché qu'un COFFRE-FORT

chez **F. & H. HALDENVANG** à Neuchâtel

Les Hernieux

donnent la préférence au bandage herniaire, breveté en Suisse et à l'étranger, sans aucun ressort malcommode, confectionné avec du cuir souple et fait individuellement sur mesure, commode à porter même pendant la nuit. — A fait ses preuves; environ 15,000 pièces en usage. — Garantie écrite. — Maison de bandages herniaires, Saint-Gall. — Allez voir les échantillons à Neuchâtel, Hôtel Suisse, seulement samedi le 21 décembre, de 8 à 4 h. P5261G

AD'AD

OBJETS D'ART

Exigez cette marque sur tous nos objets d'art; pour cadeaux chics.

:: Méfiez-vous des contrefaçons ::

Toute nouveauté suscite des imitateurs

Les objets d'art AD'AD se trouvent dans tous les grands magasins d'art en Suisse

Soutenez l'industrie nationale

Seuls dépositaires à Neuchâtel:

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & Cie

Repasseur „ATLAS"

pour LAMES DE RASOIRS GENRE GILLETTE — Breveté

Manufacture « ATLAS » S. A., Nyon (Suisse)

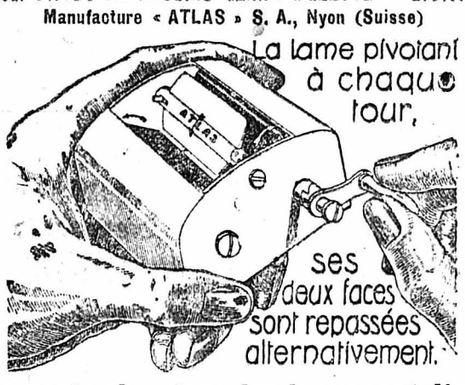

En vente chez tous les bons couteliers magasins d'articles de sport, etc.

LINGERIE

-- Ire QUALITE --

chez

Guye-Prêtre

St-Honoré Numa-Droz

- Epicerie fine -

— CONTOUR DU ROCHER —

— Bonbons fins —

— Chocolats fins —

— Fondants —

en jolies boîtes fantaisies

Prix très avantageux

RRRRRRRRRRR

Toujours beau choix de

MONTRES

en tous genres, avantageuses sous tous les rapports. Au comptoir des montres **RENA,** rue du Rateau 1, Neuchâtel. Réparations.

SIRAL

LA MEILLEURE CREME

:-: pour chaussures :-:

Lanfranchi & Cie

Seyon 5, NEUCHATEL

Sacs à main

pour dames

Article français très soigné et très solide

Timbres service d'escompte

Vin français

genre Malaga

dit Malaga français

Zimmermann S. A.

Salle à manger

A vendre 1 superbe salle à manger (chêne ciré), composée d'un très joli buffet de service, 4 portes dont 2 avec vitraux biseautés; table à desservir; 1 jolie table à coulisses (hollandaise) 2 rallonges, et 6 belles chaises cannées.

Cette salle à manger, d'ébénisterie très soignée, est garantie neuve et sera cédée au prix vraiment exceptionnel de

Fr. 895.—

Fiancés, Profitez!

AUX ÉBÉNISTES

19, Faubourg de l'Hôpital 19, Neuchâtel

Un phonographe

en bon état, pouvant jouer disques gramophone et Pathé, à vendre. S'adresser, le soir dès 7 h., chez Charles Stéphani, Moulins 15, 2me étage.

A vendre, faute d'emploi,

lit de fer

2 places, avec bon matelas. Le tout bien conservé. S'adresser faubourg de la Gare 3, 3me, à gauche.

Demandez les

DENTIFRICES N

Poudre sèche et savonneuse

Gramophone

peu usagé à vendre.

Demander l'adresse du No 743 au bureau de la Feuille d'Avis.

Beaux jeunes porcs

de 10 semaines à vendre chez Alphonse Béguin, Montmollin.

A la même adresse,

plusieurs brebis

portantes et avec agneaux.

PESEUX

Très avantageux et très grand choix

de chocolats de fondants

en boîtes fantaisie pour les fêtes

Zimmermann S. A.

Camions

A vendre camions neufs, de force différente, chez Banderet, Raffinerie 2.

A vendre

pendule neuchâteloise

antique, rouge avec fleurs et sujet, sonnerie à quarts. Horlogerie A. Châtelain, faubourg du Lac 2.

OCCASION

A vendre une superbe chambre à coucher, chêne ciré avec marqueterie, 2 lits, 2 tables de nuit à niche, un lavabo marbre, haut, glace psychée, biseaux, 1 armoire à glace, 2 portes, démontable, glace biseaux.

Le tout à l'état de neuf.

S'adresser au Magasin de Meubles, Ecluse 23.

Epicerie Parcs 63

— Bonbons fins —

— Chocolats fins —

— Fondants —

en jolies boîtes fantaisies

Prix très avantageux

RRRRRRRRRRR

Demandes à acheter

On achète

chèvres

pour la boucherie. — S'adresser à M. Lehner, Marin. — A la même adresse:

chien de garde

serait acheté.

BIJOUX

Or, Argent, Platine

Achetés au comptant

MICHAUD Pl. Purry 1

Pour les prochaines fêtes, je suis acheteur de tous

jouets

d'occasion. Chez Victor, rue St-Maurice 5

PALACE

PROGRAMME du 20 au 26 décembre

Tous les soirs Spectacle sensationnel et de famille

Vingt Mille Lieues sous les Mers

Incomparable reconstitution cinématographique du célèbre chef d'œuvre

7 actes d'aventures captivantes et scientifiques — de **Jules VERNE** — 7 actes d'aventures captivantes et scientifiques

La plus audacieuse, la plus complète, la plus intensément dramatique, la plus incroyablement prodigieuse création de l'art cinématographique

qu'il ne faut pas confondre avec les films sous-marins déjà présentés par le Palace. Il s'agit cette fois-ci de l'œuvre immortelle de Jules Verne, qui a fait et qui fait encore, la joie des petits et des grands.

1er ACTE
LE NAUTILUS (Démon de l'abîme)

2me ACTE **LES NAUFRAGES DE L'AIR** — 3me ACTE **SUR TERRE ET SOUS LES FLOTS** — 4me ACTE **LA CHASSE CHEZ NEPTUNE**

5me ACTE **LE PASSE FANTOMATIQUE** — 6me ACTE **LE CHATIMENT EXPIATOIRE** — 7me ACTE **LE SECRET DE NEMO**

Epilogue: La Tombe de Corail *Principaux tableaux:* Le monstre marin. Un squelette aux muscles d'acier. L'insondable abîme. La fin de l'Abraham Lincoln. La catastrophe. Les jardins de la mer. Les tigres de l'océan. La hantise. La chasse aux requins. Etrange découverte. A travers la jungle. L'incendie en mer. Le tragique secret de Nemo. Les trésors du palais. La révolte. Le crime. La mort de Nemo. Les funérailles sous les flots. Vers l'avenir. Etc. etc.

Avis important: Malgré l'importance du spectacle prix ordinaire des places. Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

Matinées pour les enfants Samedi 21 et Lundi 23, à 2 et à 4 ½ heures, entrée **30 cent.** à toutes les places. Dimanche 22 et Mercredi 25 jour de Noël, spectacle permanent dès 2 h après midi.

Conservatoire de Musique de Neuchâtel

sous les auspices du Département de l'Instruction publique

Vendredi 20 décembre 1918, à 8 h. ¼ du soir.

IVme AUDITION D'ÉLÈVES

Classes de diction et de déclamation de Mme LILY POMMIER, Professeur au Conservatoire.

— Entrée: 50 centimes. —

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

SALLE DES CONFÉRENCES DE CORCELLES

Vendredi 20 décembre, à 8 heures du soir

L'Alsace et la Lorraine délivrées

Conférence avec projections lumineuses et chants alsaciens

donnée par **M. Th. Geisendorf,** sous les auspices de l'Union Chrétienne.

La salle sera chauffée. — Collecte à la sortie.

GRANDE SALLE des CONFÉRENCES

LUNDI 23 Décembre, à 8 ¼ heures

Deuxième et Dernier Concert

EDOUARD RISLER

Places à Fr. 3.50, 2.50 et 1.50. au Magasin de musique Fœtisch Frères S. A. et à l'entrée.

LA MEILLEURE
Ecole d'apprentis chauffeurs
Ed. von Arx, Auto-Garage, Peseux (Neuchâtel). Téléphone 18,85
Demander prospectus et renseignements. P3207N

2000 fr.

sont demandés par jeune homme sérieux, pour donner plus d'ampleur à ses affaires. Remboursement au bout d'un an. — Faire offres écrites sous chiffres S. 725 au bureau de la Feuille d'Avis.

Leçons et cours

de mandoline, guitare, violon mélodéon, zither et piano. Leçon, fr. 1.—; cours, fr. 2.— par mois.

Mme J. TISSOT-RIESER
Ecluse 44 — Ecluse 44

Réparation et vente d'instruments d'occasion.

SALLE DE LA ROTONDE
NEUCHATEL

Tournée de la Comédie artistique
Direction: Max LEREL

Vendredi 20 décembre
à 8 h. ¼ du soir

Spectacle de fou-rire

avec le concours du désopilant

BOUCHEZ

du Gymnase de Paris, le gros succès comique

Inviolable!

Vaudeville en **3 actes** de Hennequin.

TROIS HEURES DE FRANCHE GAITÉ

Location ouverte chez Fœtisch Frères S. A.

Ce spectacle a obtenu un énorme succès dernièrement à Lugano. J H 36870 D

Apollo

Programme du 20 au 26

Excursion sur les Côtes de Norvège

Vue documentaire des plus intéressantes

La Petite Américaine — de 5 ans — **Baby Marie Osborne** **Exclusivité de l'Apollo** dans

La Prière de l'Enfant En 3 actes

Délicieuse comédie, adorablement jouée par la si connue et si aimée de tout le public neuchâtelois petite Marie Osborne, cette jeune artiste de 5 ans, qui n'a reçu d'autres leçons que celles de la Nature et qui cependant pourrait rendre des points à de savantes comédiennes.

Puissant drame réaliste en — 4 actes de FERT — **ROSÉE DE SANG**

Richissime propriétaire s'éprenant de la belle chanteuse Hespéria, une fleur née dans la fange. — Série de circonstances faisant supposer un mystère, dont la pauvre épouse ne pouvant se justifier devient folle de douleur et erre comme un douloureux fantôme dans les chambres solitaires de la villa.

Les Annales de la Guerre Entre autres l'**Entrée triomphale des souverains belges à Bruges** au milieu des acclamations et de l'animation de la population enthousiaste.

CALDELARI, voiturier

Fahys 27 (Téléphone 10.93) se recommande pour des voitures.

Deux ou trois ouvriers sérieux trouveraient

PENSION

dans famille honorable. — Demander l'adresse du No 746 au bureau de la Feuille d'Avis.

ATTENTION

Qui viendrait en aide à père de famille en lui prêtant la somme de 300 fr., remboursable 25 fr. par mois, avec intérêts à convenir? Offres écrites sous chiffres M. B. 762 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS MÉDICAUX

Dr SCHERF

de retour du service militaire

a repris ses visites et consultations. O. F. 1512 N.

AVIS DE SOCIÉTÉ

Noël de NEOCOMIA

MM. les V. N. sont informés que notre fête de Noël aura lieu le lundi 23 décembre, au local de Zofingue, à 8 h. du soir, et qu'ils sont cordialement invités à cette fête intime.

Remerciements

La famille de Madame P.-H. GUYOT, remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie dans son grand deuil.

Monsieur Alexis RAMSEYER et famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Neuchâtel, le 18 décembre 1918.

Monsieur et Madame Henri MARGUET-SCHWEIZER, leur fils et les familles alliées, expriment leur profonde reconnaissance aux personnes qui leur ont témoigné de la sympathie pendant les jours de deuil qu'ils viennent de traverser.

Neuchâtel, le 18 décembre 1918.

LA GUERRE

Incidents à Metz

Dans la soirée de 8 décembre, après le départ du président de la république, les devantures d'une demi-douzaine de magasins, tenus par des Allemands, ont été enfoncées dans plusieurs rues du centre de Metz. Des marchandises ont été détériorées, jetées sur le trottoir et même, en partie, enlevées par des individus sans aveu qui ont profité de cette occasion pour se livrer au pillage. Or, un avis du gouverneur de Metz constate que ce sont des Allemands qui ont pris part à ces désordres. Plusieurs ont été arrêtés et seront traduits devant les conseils de guerre. Ils sont passibles, pour pillages en bandes, de la peine des travaux publics, et les tribunaux montreront envers eux une impitoyable sévérité.

Dans le même avis, le général de Maud'huy trace aux Allemands la conduite qu'ils ont à observer :

« Certains Allemands restés dans le pays n'ont pas l'attitude qui nous convient. Des affiches officielles sont souvent déchirées. Si un Allemand est surpris déchirant une affiche, il peut être arrêté par tout citoyen ou soldat français qui l'emmènera au poste, à la disposition de l'autorité militaire.

» Il est défendu de parler allemand en public après 22 heures (10 heures du soir). Les Allemands peuvent et doivent rester chez eux après cette heure.

» Les Allemands (hommes et femmes) ne sont pas obligés, par nous, de saluer les officiers; mais ils doivent saluer nos drapeaux. Ils n'ont qu'à ne pas se trouver à leur passage si cette obligation leur coûte ».

Les prisonniers britanniques du camp d'Holzminden

Le correspondant du « Daily Express » à Copenhague télégraphie des extraits du journal tenu secrètement par la commission des officiers britanniques du camp d'Holzminden, et dans lequel a été rassemblée une documentation terrifiante sur les traitements auxquels furent soumis les officiers anglais internés dans ce camp. Ce journal constitue un terrible acte d'accusation contre le capitaine Niemeyer et le général von Haenisch.

Les Allemands assassinent des prisonniers

Quelques jours après la signature de l'armistice, des prisonniers de guerre français ont été tués, d'autres blessés dans le camp de Langensalza par leurs gardiens allemands.

Le gouvernement français, à la suite de cet acte odieux, avait prié le gouvernement espagnol chargé des intérêts français en Allemagne de faire une enquête. Le rapport des délégués de l'ambassade espagnole à Berlin sur leur visite au camp de Langensalza vient d'être transmis au gouvernement français.

Neuf Français ont été assassinés et huit blessés.

Le rapport des enquêteurs espagnols prouve que l'attitude des prisonniers ne justifiait nullement les impitoyables mesures de répression allemandes. Les prisonniers avaient construit un théâtre ; ils voulurent le démonter avant leur départ. Munis de pinces et de marteaux, ils se mirent à l'œuvre. C'est alors que, sans avertissement, les sentinelles tirèrent sur les prisonniers innocents.

L'ex-empereur et l'ex-impératrice

On mande d'Amerongen, 16 décembre :

Guillaume II a passé la journée de samedi à chasser avec la famille du comte Bentinck, à Zuylenstein. Le terrain de chasse était gardé par la gendarmerie.

L'ex-empereur, qui portait l'uniforme de chasse allemand, n'a plus l'air aussi joyeux que quand il arriva en Hollande.

L'impératrice est en bonne santé et toutes les informations relatives à une indisposition du couple impérial sont sans fondement. L'impératrice a même accompagné Guillaume II au château de Zuylenstein, et déjà elle a visité Belmonte, qui sera probablement la nouvelle résidence du couple.

L'électorat féminin

Quatre grands groupements féministes de France lancent un manifeste commun réclamant que les droits politiques de la femme soient reconnus avant les prochaines élections.

L'Amérique boycotterait l'Allemagne

NEW-YORK, 18. — Dans le discours qu'il a prononcé à Carnegie Hall, M. Gerard, ancien ambassadeur à Berlin, a déclaré aux applaudissements enthousiastes de l'auditoire qu'il était partisan du boycottage économique de l'Allemagne et de l'exclusion de l'Allemagne de la Ligue des nations jusqu'à ce que l'Allemagne ait complètement réparé ses crimes.

Boycottés

Le syndicat général de l'industrie hôtelière de France a décidé à l'unanimité de s'abstenir pendant dix ans de recevoir à Paris aucun originaire des pays ennemis, ni comme employé, ni comme client. Cette décision sera transmise à toutes les chambres syndicales de l'industrie hôtelière des pays alliés.

En Autriche allemande

VIENNE, 19. — (B. C. V.). — L'assemblée nationale provisoire a délibéré sur la loi pour la convocation de l'assemblée nationale constituante et sur la loi électorale relative à cette assemblée. Conformément au désir exprimé de différents côtés, le rapporteur a proposé d'accorder le droit de vote aux Allemands d'empire établis en Autriche allemande. Tous les partis ont proposé, dans la séance d'hier, un projet de loi commune pour la fixation des responsabilités et poursuites pénales éventuelles des chefs supérieurs et de leurs organes, dans la guerre mondiale. Une commission doit être nommée, par le Conseil d'Etat, pour fixer si, et dans quelle mesure, au cours de la guerre, des commandants supérieurs ou leurs organes auxiliaires sont coupables dans le commandement de leurs troupes ou ont commis toute autre infraction grave à leurs devoirs de service. Cette enquête se rapportera particulièrement à l'effondrement des armées austro-hongroises, dans l'automne 1918, et au sort des troupes germano- autrichienne à cette occasion. Elle sera le point de départ d'une action pénale éventuelle contre les coupables. Les membres ou leurs suppléants de la commission ne doivent pas appartenir à l'assemblée nationale.

Le coût de la vie en Autriche

D'une lettre envoyée d'une localité autrichienne et parvenue à Neuchâtel, nous extrayons les quelques données suivantes, qui donneront une idée des prix que l'on paie actuellement dans les empires centraux :

« Savez-vous ce que coûte ici un litre de vin? 12 couronnes ; aussi avons-nous maintenant encavé du cidre, auquel nous nous sommes habitués. Un mètre d'étoffe pour costume coûte 300 couronnes ; un habit complet pour homme 1600 à 2000 couronnes ; 1 kg. de porc de 30 à 35 couronnes ; 1 kg. de miel de 38 à 40 couronnes ; graisse : 35 couronnes. A Vienne, on paie le double. J'avais fait venir de Roumanie 8 kg. de farine et 8 de semoule ; j'avais payé pour ces 16 kg. 223 couronnes, mais je n'ai rien reçu. Quelqu'un, sans doute, a pensé s'approprier mon bien. Vous pouvez donc vous faire une idée des fonds qu'il faut avoir pour vivre à peu près convenablement. Le fromage — et quel fromage ! — se paie 28 à 30 couronnes le kg... »

Les Grecs de Gœrlitz

GŒRLITZ, 18. — L'isolement du camp des prisonniers grecs a pris fin, l'ancien colonel grec Karakalos en ayant repris le commandement. Depuis lors, les prisonniers s'enfuient toujours plus nombreux. Sur les 4000 Grecs internés à Gœrlitz, plus de 2000 ont déjà quitté le camp pour rentrer en Grèce le plus promptement possible, à travers l'Autriche.

Tommy en jupons

Un prisonnier anglais récemment rentré au pays raconte qu'il s'évada, voilà six mois, du camp où il était. Après avoir erré 7 jours, il arriva un soir auprès d'une ferme isolée. Mourant de faim, il s'approcha de la maison et n'y voyant personne y pénétra. Une vieille femme s'y trouvait qui veillait sa fille décédée le jour même. Le fugitif fut assez bien reçu par la vieille compatissante, qui le nourrit et offrit de le coucher. C'est alors que Tommy eut une idée de génie : il proposa d'enterrer la défunte et de prendre lui-même, la place de la jeune fille. La vieille commença par refuser, puis se laissa convaincre. La jeune fille fut enterrée dans un champ voisin et le soldat revêtu de ses habits — il était tout jeune et imberbe — vécut là six mois fort occupé aux travaux de la campagne sans que personne soupçonnât la substitution.

SUISSE

Chambres fédérales. — Le Conseil national aborde l'examen du budget de la Confédération, qui accuse un déficit de 93 millions.

M. Piguet (Vaud) rapporte. Il propose d'adhérer à la décision du Conseil des Etats de renvoyer le budget du département militaire qui a été établi avant l'armistice et doit être réduit.

Plusieurs orateurs critiquent les dépenses militaires, notamment celles relatives aux fortifications. M. Evêquoz (Valais) demande la suppression de tous les cours et écoles militaires en 1919 pour donner du repos à l'armée.

M. Motta expose longuement la situation. Il insiste sur la nécessité de réaliser des économies pour couvrir le déficit qui, avec les allocations de renchérissement, dépassera 100 millions. La situation est d'autant plus difficile qu'on ne sait pas encore où trouver les ressources nécessaires à l'accomplissement des œuvres sociales.

— Au Conseil des Etats, M. Wirz (Obwald) interpelle sur les mesures de secours en faveur des familles des soldats morts de la grippe.

M. Décoppet répond que les nouvelles dispositions de l'assurance militaire sont appliquées aussi largement que possible. Il a été versé depuis 1914 30 millions, dont 10 millions en 1918. Le Conseil fédéral s'efforcera de faire le plus possible avec le concours du Don national.

Le Conseil reprend ensuite la discussion de l'impôt de guerre. Il adopte, avec un amendement proposé par M. Usteri, la disposition soumettant les tantièmes à l'impôt.

L'ordre du jour Musy. — La déclaration lue la semaine dernière par M. Musy, à la fin du débat sur la grève générale, a été signée par 91 députés, soit par la grande majorité des députés présents. Elle prend ainsi le caractère d'un ordre du jour clôturant le débat et mérite d'être reproduite in extenso. En voici le texte :

« Il ressort des débats relatifs à la grève :

» 1° Que la levée des troupes ordonnée pour sauvegarder la liberté du travail, contenir les désordres, conséquence de la grève, maintenir ou rétablir l'ordre, était une urgente nécessité, et que les auteurs des troubles sont responsables de la mort des braves soldats qui ont succombé à la grippe ;

» 2° Que le peuple suisse veut que les organisateurs et les auteurs responsables de la grève générale soient sévèrement punis ;

» 3° Que le peuple suisse attend du Conseil fédéral qu'il poursuive son œuvre d'épuration en expulsant tous les étrangers dont l'attitude constitue un danger pour la sécurité du pays. »

Rétractation. — A l'occasion du débat sur la grève générale, M. Schmidt, socialiste, avait à deux reprises affirmé la semaine dernière qu'au moment où la troupe avait tiré sur la foule à Granges, on avait entendu dans un hôtel éclater des applaudissements. Menacé par les intéressés d'être traduit en justice s'il ne retirait ses accusations, M. Schmidt ne pouvant donner des preuves de ce qu'il avance, retire aujourd'hui ses affirmations dans l'organe qu'il publie.

Convention du Gothard. — Les adversaires de la fameuse et funeste convention de 1912 peuvent être contents. M. Dind (Vaud) appuyé par un grand nombre de ses collègues, a déposé sur le bureau de M. Brugger, président du Conseil des Etats, une interpellation qui aura, on peut le croire, l'heureuse conséquence de débarrasser dans un avenir prochain notre pays du joug que lui a imposé l'Allemagne toute-puissante d'avant la guerre. M. Dind demande au Conseil fédéral quelle ligne de conduite il entend suivre dans l'application ultérieure de la convention du Gothard, étant données les circonstances actuelles. La réponse que M. Calonder, président de la Confédération, donnera à cette très intéressante question sera attendue avec impatience par le peuple suisse.

La hausse des cuirs. — Les importations de cuirs d'Amérique et d'Espagne se heurtant encore à quantité de difficultés, et la production des tanneries suisses étant bien loin de suffire aux besoins de notre pays, le syndicat des industriels de la chaussure annonce une nouvelle augmentation des prix, entrée en vigueur le 15 décembre. Il se passera plusieurs mois avant que la situation ne s'améliore.

Notre ravitaillement en charbon. — Des délégués suisses ont été envoyés à Paris ainsi que dans les régions minières allemandes et dans celles occupées par l'Entente. Le commandant militaire des districts miniers de la Sarre a déclaré à cette délégation que le gouvernement français était prêt à faire le nécessaire pour remédier dans la mesure du possible à la disette de charbon qui règne en Suisse. Il sera mis à notre disposition un contingent de 1200 tonnes de charbon par jour de travail. Le matériel de transport sera fourni par la Suisse. Un premier convoi de vagons est déjà parti de Suisse pour Sarrebruck.

Les importations de charbon. — Il a été importé du 1er au 14 décembre 4240 tonnes de charbon d'Allemagne, 83 d'Autriche, 6329 des Etats de l'Entente, soit au total 10,652 tonnes.

La carte de pain. — La ration de pain pour le mois de janvier sera maintenue à 250 grammes. La carte de janvier sera ainsi de huit kilos, y compris les deux derniers jours de décembre, où elle pourra être déjà utilisée.

Les rations mensuelles de farine ont été fixées comme suit : ration normale et ration pour enfant au-dessous de deux ans : 58 grammes en plus des 518 grammes auxquelles la carte normale donne droit ; 370 autres grammes de farine pourront être obtenus au lieu de 500 grammes de pain. La carte normale de janvier sera valable dès le 29 décembre.

Les abus dans les hôtels. — L'office fédéral alimentaire adresse aux gouvernements cantonaux une circulaire les rendant attentifs aux abus qui sont signalés dans les hôtels, restaurants et auberges au sujet de la non observation des prescriptions du rationnement, notamment en ce qui concerne le sucre et le beurre. Le mécontentement est considérable parmi la population contre ces abus notamment chez ceux qui n'ont pas les moyens d'aller se nourrir dans les hôtels. Il paraît même que les hôteliers et aubergistes se font livrer les cartes alimentaires de leur personnel, sans leur fournir l'équivalent en marchandises et pour employer ces aliments au profit de leurs clients. L'office alimentaire envisage des mesures contre les coupables. Ces mesures pourront aller jusqu'à la fermeture de l'établissement. Avant de soumettre des propositions au Conseil fédéral, l'office prie les gouvernements cantonaux de lui faire connaître leur avis.

Comment on traite nos compatriotes. — Un journal zuricois — et germanophile ! — raconte l'histoire suivante :

Le 3 décembre, à 11 h. ½ du soir, un Suisse allemand, accompagné de sa femme et de huit enfants, se présentait à un poste de police de Zurich en déclarant qu'il ne trouvait à se loger nulle part.

Le malheureux venait d'Allemagne, où il était depuis 25 ans. Il résidait à Cologne comme garçon d'écurie. Un beau jour, il avait reçu l'ordre de rentrer en Suisse, « pour laisser la place aux soldats allemands retour du front ». On lui avait donné vingt-quatre heures pour mettre ses affaires en règle. Après un voyage de deux jours, il était arrivé à Zurich où les hôtelleries, déjà pleines, n'avaient pu le recevoir.

Et d'un.

Un Bernois, marié et père de cinq enfants, résidant à Hambourg depuis de longues années, avait été, un beau jour, expédié par voie administrative sur la Suisse où il arriva, dénué de tout, après un voyage de quatre jours dans des vagons non chauffés. L'aîné de ses enfants avait huit ans, le cadet six mois. Lui aussi s'adressa à la police pour trouver à se loger.

Edifiant, n'est-ce pas ? Et nous serions, nous, assez poires (disons le mot) pour accueillir 45,000 Allemands qui, massés derrière la frontière, attendent le moment de passer chez nous. L'exemple que nous donne l'Allemagne et la désinvolte barbarie avec laquelle elle en use vis-à-vis de nos compatriotes devrait nous ouvrir les yeux.

Nous nous conduisons autrement envers les Allemands — souvent indésirables — qui grouillent chez nous et dont nous tolérons toutes les frasques. Ils nous prouvent, d'ailleurs, leur reconnaissance à leur façon. Et ils usent avec nous de leur délicatesse habituelle. Je n'en veux pour preuve que l'histoire suivante, racontée par le même journal.

Un Autrichien pensionné, vivant à Zurich — où il paie l'impôt pour 4000 francs de revenus — a été cité devant le juge pour s'être présenté, comme indigent, à la polyclinique où il se fit, de longs mois durant, soigner gratis. Il prit entre autres, toujours aux frais de l'assurance, trente-sept bains au radium.

Le fait ne semble d'ailleurs pas anormal à Zurich où nombre d'étrangers vont se faire soigner gratuitement à la polyclinique, bien qu'habitant des appartements à 250 ou 300 francs par mois. Et avec ça, ils ne paient généralement pas un sous d'impôt !

Serons-nous donc éternellement les dindons ? Et nous laisserons-nous toujours et bénévolement gruger ? (« Tribune de Genève »).

Spectacles. Concerts. Conférences.

CE SOIR

Rotonde, 8 h. ¼. — « Inviolable », Comédie artistique.

8 h. ¼. — Conservatoire de Musique. Audition d'élèves de Mme Lily Pommier.

AVIS TARDIFS

JEUNE FILLE

de 15 à 16 ans est demandée tout de suite pour travaux faciles de bureau. Offres par écrit Case postale 21.214.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Charles-Edouard Junod, manœuvre, à Chézard, et Angèle-Louisa Vuitel, ouvrière de fabrique, à Neuchâtel.

Fernand-Edmond Linder, assistant-dentiste, à Bienne, et Ella-Lina Ramsauer, cabinet dentaire, à Neuchâtel.

Mariage célébré

18. Etienne Combe, conservateur de la Bibliothèque d'Alexandrie (Egypte), et Alice-Amélie Bourgeois, les deux à Neuchâtel.

Décès

17. Friedrich Christen, pensionnaire, à Cressier, né le 23 mai 1902.

17. Frédéric-Auguste Amez-Droz, employé postal, époux de Anna Jaggi, né le 1er janvier 1878.

17. Assunta née Cazzaniga, épouse de Pierre Foglia, à Cressier, née en 1875.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

du jeudi 19 décembre 1918

	les 20 litres			**la douzaine**	
Pommes de ter.	4.50	—.—	Œufs	6.50	7.—
Raves	2.—	3.—		**le ½ kilo**	
Choux-raves	3.—	—.—	Beurre	3.90	—.—
Carottes	5.—	—.—	Beur. en mottes	3.85	—.—
Pommes	7.—	7.80	Fromage gras	2.10	—.—
Poires	6.—	—.—	» demi-gras	1.75	—.—
Noix	20.—	—.—	» maigre	1.55	—.—
	le paquet		Viande bœuf	2.20	2.65
Carottes	—.20	—.30	» veau	2.50	2.80
Poireaux	—.20	—.90	» mouton	2.80	3.50
Oignons	—.20	1.50	» cheval	1.20	1.70
	la pièce		» porc	4.50	—.—
Choux	—.40	—.—	Lard fumé	6.—	—.—
			» non fumé	5.50	5.80

Partie financière

Bourse de Genève, du 19 décembre 1918

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. | o = offre.

Actions					
Banq. Nat. Suisse	475.—	m	4½ Féd. 1917, VII	—.—	
Soc. de banq. s.	697.50	m	5% fédéd. 1917, VIII	490.—	d
Comp. d'Escom.	772.50		5% fédéd. 1918 IX	—.—	
Crédit suisse	668.—		3½ Ch. de fer fédéd.	728.—	
Union fin. genev.	495.—		3% Différé	318.—	
Ind genev. d. gaz	435.—	m	3% Genev.-lots	102.50	
Gaz Marseille	400 —	o	4% Genev. 1899	402.50	m
Gaz de Naples	140.—	m	Japon tab. Ier s. 4½	—.—	
Fco-Suisse élect.	457.—		Serbe 4%	212.50	m
Electro Girod.	920.—	o	V. Genè. 1910, 4%	—.—	
Mines Bor privil.	1190.—		4% Lausanne	—.—	
» » ordin.	1190.—		Chem. Fco-Suisse	375.—	o
Gaiss, parts.	770.—	m	Jura-Simp. 3½%	344.50	
Chocol. P.-C.-K.	295.—		Lombar. anc. 3%	91.—	
Caoutch. S. fin.	205.—		Cr. f. Vaud 5%	—.—	
Coton. Rus.-Fran.	—.—		S. fin. Fr.-Sui. 4%	365.—	d
Obligations			Bq. hyp. Suéd. 4%	—.—	
5% Féd. 1914, II.	—.—		C. fonc. égyp 1903.	340.—	o
4½ » 1915, III.	—.—		» » 1911.	—.—	
4½ » 1916, IV.	—.—		» Stok. 4%	—.—	
4½ » 1916, V.	—.—		Fco-S. élec. 4%	408.50	m
4½ » 1917, VI.	442.—	d	Totisch. hong. 4½	320.—	d
			Ouest Lumiè. 4½	—.—	

Change à vue (demande et offre): Paris 87.60/89.60, Italie 74.30/76.30, Londres 22.80/23.20, Espagne 95.75/97.75, Russie 66.50/68.50, Amsterdam 204.75/206.75, Allemagne 57.75/59.75, Vienne 29.15/31.15, Stockholm 140.50/142.50, Christiania 135.10/137.10, Copenhague 129.25/131.25, Sofia 55.—/57.50—, New-York 4.61/5.01.

Pour les ouvriers civils des forts du Gothard. — Le commandant du front sud des forts du Gothard m'écrit que, malgré la fin de la guerre, il y a encore de nombreux pionniers civils employés aux fortifications d'Airolo, à terminer les travaux commencés. Parmi eux, beaucoup de pères de familles indigents. Il voudrait pouvoir leur donner quelques cadeaux à l'occasion des fêtes de Noël, surtout des objets de vêtements. Je prends donc la liberté de recommander cette année encore, les pionniers-civils du Gothard à la générosité du public de notre ville. C'est au-dessus d'Airolo, que la Maison du soldat, la Reine Berthe, offerte à l'armée par la population de Neuchâtel, a été placée pour offrir un home à nos soldats de forteresse, et c'est pour cette raison que nous nous sommes occupés des pionniers-civils du front sud du Gothard dont la situation matérielle est souvent bien misérable.

Tous les dons en nature et en argent, surtout les vêtements (chemises, camisoles, bas, etc.) seront reçus avec reconnaissance par le soussigné. L'ouvroir communal de la rue de la Treille les procurera sans doute avec empressement aux généreux donateurs.

Ch.-Daniel JUNOD, pasteur,
Place Purry 4.

BERNE. — A Delémont, la foire de mardi a été très importante. Le bétail se maintient toujours à des prix élevés ; même ils ont une tendance à la hausse. On a amené sur le marché 383 pièces de gros et 523 pièces de menu bétail. Les prix ont été en moyenne : bœufs de travail, 3500 fr. la paire ; bœufs de 6 ans, 4200 francs la paire ; vaches 1er choix, 2000 francs ; génisses prêtes à vêler, 1700 fr. ; vaches ordinaires, 1200 fr. Les porcs de 6 semaines se vendaient 200 fr. la paire et ceux de 6 mois 800 francs. Beaucoup de transactions et grande animation sur le marché au bétail.

VAUD. — Un domestique de campagne de Trey, nommé Bugnin, 25 ans, revenant des Moulins de Granges, avec un chargement de sacs de son, est tombé, entraîné par la chute du sac sur lequel il était assis, entre le char et l'attelage. Il a été traîné sur un certain parcours, avec l'une des roues sur le cou, et affreusement mutilé. Quand on réussit à arrêter les chevaux, le malheureux avait succombé.

RÉGION DES LACS

Neuveville. — Un individu de 35 ans environ, de mise assez soignée, se disant marchand de vin à Bienne, se présentait ces jours derniers chez plusieurs personnes, prétendant avoir perdu son porte-monnaie à la gare de Cornaux, où il était occupé à décharger un vagon de bouteilles ; devant rentrer à Bienne, il était très embarrassé et demandait qu'on voulût bien lui avancer le nécessaire ; qu'il rapporterait le lendemain la somme prêtée. Portant beau et parlant avec un aplomb peu ordinaire, on n'osait pas lui refuser sa demande. Cependant des doutes s'élevèrent sur la moralité de ce personnage et plainte fut portée à la police, d'autant plus que, chez certaines personnes, il ne se contentait pas de sommes minimes, mais exigeait même 200 fr. et davantage. Il fut arrêté mardi soir dans un restaurant du voisinage. C'est un nommé John Juillerat, réfractaire français, dangereux repris de justice, qui a déjà fait connaissance avec nos pénitenciers.

CANTON

La Chaux-de-Fonds. — Le comité de l'Union helvétique a pris une initiative diversement commentée. Il s'est entendu avec le Conseil communal pour envoyer à l'autorité militaire une délégation mixte chargée de demander la mise en liberté sous caution des personnes arrêtées pour faits de grève, « la prison préventive ne paraissant pas justifiée dès l'instant où les prévenus ont offert les garanties nécessaires qu'ils comparaîtront devant le tribunal à première réquisition ».

Cette délégation est composée de deux membres du Conseil communal, deux de l'Union ouvrière, deux de la F. O. M. H., deux de l'Union helvétique et deux des Eglises nationale et indépendante.

Le Locle. — Le projet de budget 1919 comporte en recettes, y compris l'allocation du fonds de réserve et de secours 2,938,988 fr. 75 et en dépenses 3,186,604 fr. 45 bouclant ainsi par un déficit de 247, 615 fr. 70.

NEUCHATEL

Appel de soldats. — On nous écrit : Actuellement, un détachement d'environ 30 soldats neuchâtelois du régiment 8, devant refaire du service en retard, se trouve à Delémont, occupé au démontage de baraques-frontières. Etant isolés et les seuls Neuchâtelois en service actif, ces soldats prennent la liberté de se rappeler à leurs concitoyens en vue de la fête de Noël, qu'ils passeront pour la seconde fois, depuis 1914, loin des leurs afin de remplir leur devoir vis-à-vis de la patrie.

Les dons en nature et en espèces, seront reçus avec reconnaissance à l'adresse suivante :

Chef du détachement R. I. 8, Bureau du matériel, Delémont.

Nous faisons remarquer qu'il ne s'agit pas de volontaires. A tous les cœurs généreux, d'avance un sincère merci.

Le chef du dét. R. I. 8,
H. BOSSERT,
serg.-major.

L'horaire actuel. — On nous écrit :

On ne peut pas dire que les C. F. F. aient été très heureux dans l'élaboration et l'application de ce qu'on appelle le cinquième horaire réduit. Sans vouloir entrer dans des détails techniques et citer des exemples qui ne pourraient être que trop nombreux, on peut constater l'étrangeté de ce titre de « cinquième horaire réduit », alors que les trains ne sont jamais partis à une heure aussi matinale, ou arrivés à une heure aussi tardive que les premiers et les derniers trains actuels, et on oblige les voyageurs à des attentes interminables dans les gares de jonction.

Explique cela qui pourra !

Comme nous l'avions déjà expliqué dans nos colonnes lors de l'élaboration du projet — de mars à décembre, on aurait pu l'améliorer — nous avons toujours cru et croyons encore qu'il serait logique, en restreignant le nombre des trains, de restreindre aussi les heures de circulation. On ne devrait donc actuellement pas avoir de trains de voyageurs avant 6 h. du matin et aucun après 9 h. du soir. Par contre, le premier et le dernier train de chaque ligne, et cela dans les deux sens, devrait être un train de voyageurs à marche accélérée afin de permettre à ceux qui sont obligés de se déplacer à assez grande distance de pouvoir faire leurs affaires et rentrer le même jour à domicile. Dans le milieu du jour, des trains plus lents pourraient convenir pour le service local.

C'est tout juste le contraire qui a été fait. Matin et soir, ce sont des trains de marchandises lourds et d'une lenteur désespérante qui assurent les premiers et derniers départs, et les trains plus rapides suivent dans le milieu du jour. C'est un non sens qui dénote une incompréhension absolue des affaires.

Et les retards ! Quelle perturbation n'apportent-ils pas dans la vie économique du pays, ces retards qui deviennent toujours plus fréquents et plus importants ! On n'ose presque plus partir en voyage avec un plan établi et fixer des rendez-vous importants, car les ruptures de correspondances sont journalières et entraînent avec elles des arrêts comportant des heures, vu la rareté des trains.

Puis tout s'en ressent : les affaires, les correspondances postales, les marchandises qui se détériorent ; en un mot, le pays souffre parce que les horaires sont peu étudiés et mal faits.

Nous savons bien que la pénurie de charbon est intense. A qui la faute, sinon à ceux qui nous gouvernent et n'ont jamais voulu orienter les achats de combustible ailleurs que vers l'Allemagne ? Aujourd'hui, le pays entier souffre de cette politique d'autruche, et ceux qui devraient chercher à remédier aux gaffes commises, en diminuant dans la mesure du possible les inconvénients de toutes sortes que cela cause aux habitants du pays, ne font pas même le minimum d'efforts nécessaires pour cela. Le premier bureaucrate venu fait un projet d'horaire, ou plutôt fait des coupes sombres dans un horaire déjà établi, car il est incapable d'en élaborer un nouveau, et vogue la galère ! Le département fédéral approuve ; aux réclamations même les plus fondées, on répond négativement en invoquant les intérêts supérieurs du pays, ou bien on ne répond rien du tout, ce qui est moins poli, mais plus simple, et le nombre des mécontents enfle, enfle toujours davantage.

Quand ce seront les mécontents qui gouverneront, gare à ceux qui n'ont jamais rien voulu savoir ni entendre !

Accident. — Hier matin, à la bifurcation de l'avenue du Premier-Mars et de la rue J.-J. Lallemand, le tram est entré en collision avec un char de laitier. Le cheval, qui avait une jambe cassée, a été abattu sur place.

Souscriptions en faveur des Soupes populaires :

G. A. C., 100 fr. ; produit du concert du 9 décembre, à l'hôtel Bellevue, 200 fr. Total à ce jour : 1677 fr. 50.

LA GUERRE

La journée de M. Wilson

PARIS, 19. — Le président Wilson a reçu mercredi la presse américaine et lui a annoncé que la délégation de la commission américaine pour négocier la paix recevrait la presse quotidiennement.

Interrogé au sujet de ses impressions, M. Wilson a répondu que l'accueil qui lui a été fait à Paris a été prodigieux.

« J'en suis enchanté, a-t-il dit, parce que je voyais dans les regards de la foule parisienne le même sentiment que j'éprouvais pour elle. J'en ai été d'autant plus touché qu'il s'agissait d'autre chose que d'un mouvement de cordialité spontanée de la part d'un peuple amusé. Cela révélait un ensemble de pensées dominant le simple fait de la réception, et cette révélation m'a touché. On ne peut ressentir qu'une fois, dans sa vie, cette sorte de sensation. »

LONDRES, 19. — M. Wilson arrivera probablement à Londres le 26 décembre.

Le roi d'Italie à Paris

PARIS, 19 (Havas). — Le roi d'Italie et le duc de Piémont sont arrivés à 15 heures. Ils ont été chaleureusement acclamés.

L'attitude de la Hollande

PARIS, 18. — On mande de Bruxelles à Havas que, pendant les négociations d'armistice, la Belgique a demandé à la Hollande la libération des internés civils, en raison de l'insuffisance de leur nourriture. La Hollande a refusé, prétextant la nécessité d'une autorisation de l'autre partie belligérante, alors qu'elle permettait le passage des troupes allemandes en retraite par le Limbourg.

Un communiqué belge a déjà signalé cette différence d'attitude. On déclare aujourd'hui que la Hollande ne pouvait donner aux Allemands des facilités d'évacuation. Elle autoriserait la libération réciproque des prisonniers civils si les conditions d'armistice le prévoyaient et disposaient que les troupes allemandes n'ayant pas évacué les territoires occupés dans les délais fixés seraient considérées comme prisonnières de guerre.

Le congrès des C. O. S.

BALE, 18. — L'agence Wolff a transmis de la séance de la conférence impériale des C. O. S. un compte rendu tendancieux qui ne permet nullement d'en saisir la véritable physionomie. Voici, sur les incidents qui ont marqué la journée du 17 décembre, quelques détails complémentaires :

Barth a attaqué vivement ses collègues du cabinet et a blâmé leur politique militaire. Il s'en est pris aux officiers, qu'il a accusés de manœuvres contre-révolutionnaires. Il a demandé pour quelles raisons on avait massé, à l'est et à l'ouest, d'aussi forts contingents de troupes.

Ebert s'est défendu avec grande énergie. Il a déclaré que ses collègues et lui sauraient tirer toutes les conséquences de l'attitude inamicale de Barth.

L'assemblée est, dès ce moment, devenue houleuse ; elle a applaudi en grande majorité les déclarations de Ebert.

Plus tard, les délégués de 21 régiments berlinois, qui venaient demander qu'on réglât sur-le-champ la situation militaire, ont fait irruption dans la salle. Ils exigèrent qu'on enlevât aux officiers leurs grades ; que, de plus, les troupes au front fussent admises à déposer des plaintes contre leurs anciens chefs. On laisserait à l'avenir aux soldats le soin de choisir leurs supérieurs. Les délégués ont également protesté contre l'ordre qui venait d'être donné aux matelots d'avoir à s'éloigner de la capitale.

Le tumulte devint à ce moment épouvantable. Vingt à trente orateurs essayèrent de parler à la fois. Le président est resté impuissant à rétablir l'ordre. Ledebour encouragea la députation à ne pas s'en aller avant d'avoir obtenu satisfaction.

Le délégué des soldats du front promit d'examiner de très près les revendications qui venaient d'être formulées ; mais il a ajouté qu'il était impossible de prendre une décision immédiate. Malgré le désordre grandissant, Haase parvint à se faire entendre et réussit à faire renvoyer le débat.

Un matelot de taille gigantesque s'écria : « Malheur à vous si vous n'acceptez pas notre proposition ; nous reviendrons demain avec des armes ».

BERLIN, 19. — Le congrès national du parti du centre est convoqué à Francfort pour le 30 décembre.

BERLIN, 19. — Le chiffre des sans-travail berlinois augmente encore maintenant. Il peut être évalué actuellement à environ 70,000

BERLIN, 19 (Wolff). — Suite du congrès des C. O. S. du 18 au matin :

Une motion demandant à ce qu'il ne soit laissé à la classe bourgeoise que le 4 % de son capital et à ce que le reste aille dans la caisse d'Etat est renvoyée au comité exécutif. Une motion concernant le désarmement de la contre-révolution, une prompte libération des prisonniers de guerre, le rapport des pouvoirs législatifs et exécutifs au conseil des commissaires du peuple jusqu'à la convocation de l'assemblée nationale, la surveillance du gouvernement et du cabinet prussiens, la nomination et le renvoi des fonctionnaires par le conseil des commissaires du peuple, est adoptée.

Les motions concernant la suppression de la garde des frontières est rejetée.

Séance de jeudi

BERLIN, 19 (Wolff). — Au commencement de la séance, la discussion est ouverte sur le règlement de la question de l'assemblée nationale.

M. Cohen dit : « L'Entente ne nous livrera aucune quantité quelconque de blé, ni de matières premières si, chez nous, règnent des désordres et la désorganisation. Les discours des hommes d'Etat anglais sont à prendre complètement au sérieux. Il faut que nous fassions régner l'ordre et la tranquillité en Allemagne. Ce n'est que par la convocation de l'Assemblée nationale que nous y arriverons. Les C. O. S. ne représentent pas la volonté de tout le peuple allemand. »

Il a été décidé à une grande majorité de fixer au 19 janvier 1919 la date des élections à l'Assemblée constituante.

BERLIN, 19. — (Wolff). — Aujourd'hui encore, des démonstrations ont eu lieu devant le siège des délibérations des C. O. S. Les grévistes de l'industrie du fer apparurent au nombre de 8000 environ. Ils envoyèrent une délégation au congrès.

Pendant ce temps arriva Liebknecht qui, du haut de son auto, adressa un discours aux grévistes, leur disant que les ouvriers de l'industrie du fer ne devaient pas se laisser aller à des marchandages avec les capitalistes, mais qu'ils devaient faire leur travail eux-mêmes. Il communiqua les décisions du congrès et profita de l'occasion pour l'attaquer violemment. Il termina en poussant un hurrah en faveur de la révolution.

Le commissaire du peuple Barth, interrompu à de fréquentes reprises par des cris de protestations, essaya de calmer les manifestants.

Après qu'un matelot et un ouvrier eurent parlé dans un sens favorable à Liebknecht, celui-ci prend encore une fois la parole. Il attaque Barth violemment et invite le peuple à renverser le gouvernement Scheidemann-Ebert-Haase.

Un des membres de la délégation apparut alors et annonça que le congrès était prêt à entendre la délégation, et pria l'assemblée de vouloir bien se retirer tranquillement.

Espagne et Allemagne

BERLIN, 19 (Wolff). — Le gouvernement espagnol a annoncé au C. O. S. que le ministre, prince de Ratibor, son secrétaire de légation, von Stohver, l'attaché militaire major Halle, l'attaché de marine lieutenant de vaisseau Steffan et le conseiller de l'intendance maritime Grimm n'étaient plus « personae gratae ». Le prince de Ratibor, ainsi que tout le personnel de la légation allemande, va donc entreprendre le voyage de retour. Le premier secrétaire de légation, comte de Bassewitz, reste comme chargé d'affaires à Madrid.

BERLIN, 19. — Le consulat général d'Espagne à Berlin a conseillé aux ressortissants espagnols de quitter l'Allemagne si cela leur convient.

Officier français fusillé par les Ukrainiens

LEMBERG, 19. — (B. C. V.). — La « Gazeta Wieszorna » annonce que le représentant de la mission française à Jassy, lieutenant-colonel Henry Villaime, qui était arrivé à Lemberg pendant l'invasion ukrainienne, afin de rassembler des documents sur le conflit ukrano-polonais, a été fusillé par les Ukrainiens lors de son voyage de retour.

NOUVELLES DIVERSES

Chambres fédérales. — Conseil national, séance de relevée. Le Conseil national reprend la discussion du budget de 1919. M. de Rabours (Genève) insiste sur l'importance de notre représentation diplomatique à l'étranger pour le développement de la vie économique de la Suisse. M. de Cérenville (Vaud) parle dans le même sens. M. Bertoni (Tessin) rappelle la motion Willemin, concernant la création de consulats de carrière. M. Sigg (Zurich) insiste également sur l'intérêt qu'ont le commerce et l'industrie à une bonne représentation de la Suisse à l'étranger. M. Calonder, président de la Confédération, déclare qu'il est dans l'intérêt de tous les peuples que la Suisse puisse prendre des initiatives sur le terrain international en ce qui concerne la solution des problèmes sociaux.

M. Bertoni (Tessin) se déclare satisfait et retire sa motion. Le chapitre est approuvé.

M. Will (Berne) dépose un postulat invitant le Conseil fédéral à examiner s'il n'y a pas lieu, en liaison avec les cantons intéressés, de prendre les mesures nécessaires pour protéger contre l'inondation les vastes surfaces cultivées des lacs de Morat, de Neuchâtel et de Bienne.

M. Ador répond que la question de la correction des eaux du Jura a déjà coûté quinze millions et la question est difficile à résoudre.

Une interpellation est déposée par M. Mosimann invitant le Conseil fédéral à examiner la solution de la question de la réduction des heures de travail sur les bases internationales.

M. Speiser demande dans une motion d'allouer aux conseillers fédéraux démissionnaires ayant été quinze ans en fonctions une retraite de 60 pour cent du traitement.

— Le Conseil des Etats, dans sa séance de relevée, examine tout d'abord le projet d'allocations de renchérissement au personnel fédéral. La commission a introduit quelques modifications dans le projet du Conseil fédéral. Elle a réduit notamment à six mois les effets de l'arrêté. Elle joint en outre à ses propositions un postulat invitant le Conseil fédéral à présenter avant le commencement de la session de juin un nouveau projet concernant les allocations de renchérissement à accorder au personnel fédéral pour le second semestre de 1919.

L'entrée en matière est décidée par 30 voix et 1 abstention.

Une importante motion. — Le député Micheli (Genève) a adopté au Conseil national une motion demandant la dénonciation du traité d'établissement germano-suisse de 1909, afin d'éviter l'invasion de la Suisse par les Allemands démobilisés.

Au groupe radical des Chambres. — Le « Bund » annonce que le groupe radical-démocratique des Chambres fédérales a discuté, dans sa séance de mercredi soir, un certain nombre de questions importantes qui seront prochainement à l'ordre du jour de l'Assemblée fédérale. Aucune décision formelle n'a été prise.

Le groupe a donné son adhésion de principe à la motion Speiser relative à la mise à la retraite des membres du Conseil fédéral. Mais il demande qu'on élabore en même temps une loi de retraite et pension pour tous les fonctionnaires fédéraux.

Dans une discussion sur l'importante question de la revision totale de la constitution fédérale, tous les orateurs ont appuyé la réorganisation, mais tous ont exprimé l'avis que la tâche la plus urgente doit rester la réalisation des problèmes sociaux et la recherche des mesures de garanties assurant l'ordre de la vie publique. Le travail considérable de la revision constitutionnelle ne devra pas entraver la solution de ces problèmes.

Dommages de guerre. — (Communiqué de la division des affaires étrangères du département politique). — Les circonstances actuelles semblant rendre possible de constater avec quelque sûreté la plupart des dommages de guerre, le département politique invite les citoyens suisses qui ont souffert du fait de mesures de guerre des dommages matériels donnant lieu à indemnité à les lui annoncer selon des formulaires unifiés arrêtés par ce département. Même les réclamations qui ont été notifiées par une voie officielle ou privée quelconque aux belligérants doivent être annoncées à nouveau conformément aux formulaires précités, en vue de l'unification des demandes.

Pour cette récapitulation, peuvent seulement entrer en ligne de compte les dommages matériels, directs et certains qui ont pour cause des faits de guerre des Etats belligérants. Il n'est pas ici question, par contre, des atteintes à la vie ou à l'intégrité corporelle ou du tort causé à des biens immatériels. Il est également fait abstraction des créances relatives à des réquisitions pour lesquelles des bons de réquisition réguliers ont été établis.

Le charbon de l'Entente. — De Berne, le 19 décembre :

La section de l'économie industrielle de guerre constate qu'il circule actuellement dans la presse toute une série d'informations sur le ravitaillement en charbon, informations qui ont besoin d'être complétées ou rectifiées.

Des délégations suisses ont été envoyées à Paris, ainsi que dans les régions minières allemandes et dans celles occupées par l'Entente, pour discuter la question du charbon. Le commandant militaire du district minier de la Sarre a déclaré à cette dernière délégation que le gouvernement français est prêt à prendre des mesures pour remédier dans la mesure du possible à la disette de charbon régnant en Suisse. Les Alliés mettent à la disposition de la Suisse un contingent de 1200 tonnes de charbon par jour de travail dans la région occupée de la Sarre. Les vagons nécessaires pour le transport de ce charbon doivent être fournis par la Suisse. Le premier train de vagons est déjà parti de Suisse pour se rendre à Saarbruck.

(Communiqué.)

L'Union suisse des paysans et la grève générale. — De Berne, le 19 :

Le « Bund » annonce que le comité de l'Union suisse des paysans condamne la grève générale et réclame la punition des coupables. Il exprime sa reconnaissance aux autorités et à l'armée pour leur attitude et honore la mémoire des nombreux et vaillants soldats qui ont perdu la vie par suite de la décision prise à la légère par le comité d'action d'Olten. Il réclame l'élaboration d'une loi contre la grève générale, en particulier pour empêcher la suspension du travail dans les services publics. Il engage les paysans suisses à s'organiser pour aider, en cas de réapparition de la grève générale, les autorités à maintenir les services publics ainsi que l'ordre et la tranquillité. Il attend que les paysans suisses se lèveront au premier appel, au cas où le socialisme révolutionnaire international voudrait tenter encore une fois d'imposer au peuple suisse, par la force, la volonté d'une minorité.

L'Union suisse des paysans est prête à collaborer au développement du bien-être social et à l'amélioration de la situation des ouvriers, à condition que l'égalité des droits soit maintenue entre la ville et la campagne. Elle voit dans tout mouvement rétrograde de l'agriculture et dans une prépondérance encore accrue de l'industrie un danger pour l'existence de la patrie.

Pas de grève pour le 21. — Le bruit court un peu partout en Suisse qu'une nouvelle grève générale éclaterait vers le 21 décembre. M. E.-P. Graber dément catégoriquement ces bruits dans la « Sentinelle ».

« C'est, dit-il, tout simplement fou. Personne dans nos rangs n'y songe. Personne n'en a parlé. »

Espérons donc que les fêtes de fin d'année se passeront plus tranquillement et plus joyeusement que la fête de l'armistice.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

Joffre académicien

PARIS, 20 (Havas). — L'Académie française a reçu jeudi solennellement le maréchal Joffre ; des toasts ont été prononcés.

Vienne et la Suisse

VIENNE, 20 (B. C. V.). — Les journaux expriment leur reconnaissance pour l'action entreprise par la Suisse en faveur de la ville de Vienne.

Etrange conférence

BERLIN, 20 (« Gazette de Francfort »). — Sur l'initiative de personnalités suisses, hollandaises et scandinaves, une conférence syndicale est organisée à Berne pour le mois de janvier, en vue de la sauvegarde des intérêts de l'humanité lors de la liquidation mondiale.

Chez le Turc

ATHÈNES, 20. — (Agence d'Athènes). — On mande de Constantinople :

« La presse turque montre la nécessité de la dissolution de la Chambre turque, de la démission du cabinet et de la fondation, d'un Etat ottoman confédéré.

Cours des changes

du vendredi 20 décembre, à 8 h. ½ du matin,
communiqués par la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

	Chèque Demande	Offre
Paris	88.—	89.—
Londres	22.90	23.08
Berlin	58.—	59.—
Vienne	29.50	30.50
Amsterdam	204.75	205.75
Italie	75.—	75.75
New-York	4.80	4.85
Stockholm	141.25	142.50
Madrid	96.50	97.75

L'administration et la rédaction de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » ne tiennent aucun compte des lettres anonymes qui leur sont adressées.

Monsieur Henri Ravenel-Debrot et son fils Willy, tous deux à l'hôpital ; Monsieur et Madame Jules Debrot, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Albert Theiss et leur fille, au Locle ; Monsieur et Madame James Debrot et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ; Madame et Monsieur Jules Farny-Debrot et leur fils ; Madame et Monsieur Charles Perrin-Debrot et leur fille, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Charles Debrot et leur fille, à Lausanne ; Mademoiselle Louise Ravenel, au Locle ; Madame L. Martenet-Ravenel, à Gênes, ainsi que les familles alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances des pertes irréparables qu'ils viennent d'éprouver par le départ de leur bien chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur et parente,

Madame Bertha RAVENEL née DEBROT

et de leur bien-aimé fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et parent,

Michel-Henri RAVENEL

que Dieu a enlevé tous deux à leur affection, la première à l'âge de 37 ans, le second dans sa 15me année, après de grandes souffrances suites de la grippe.

Neuchâtel, Hôpital des Cadolles, le 18 décembre 1918.

Dieu est notre retraite, notre force et notre secours dans les détresses.
Ps. XLVI, 1.

L'ensevelissement, sans suite, a eu lieu jeudi 19 courant, à 3 heures de l'après-midi.

Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les parents de

Monsieur Alfred TOURNAFOL

font part à leurs amis et connaissances de son décès, survenu le 28 septembre 1918, au champ d'honneur, à l'âge de 32 ans.

Les enfants de

Madame Sophie BARDET

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de son décès, survenu à l'âge de 82 ans, après une longue maladie.

Montet s. Landeron, le 19 décembre 1918.

Maintenant je ne suis plus au monde, mais eux sont au monde et je vais à Toi. Père Saint garde en Ton nom ceux que Tu m'as donnés.
Jean XVII. 11.

Domicile mortuaire : Montet s. Landeron.

L'enterrement aura lieu le samedi 21 courant, à 2 h. de l'après-midi.

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Renouvellement des abonnements

MM. les abonnés du canton et de la Suisse sont priés de ne pas attendre aux derniers jours pour renouveller leur abonnement. Ils sont priés d'en effectuer le paiement au bureau de poste de leur domicile, à notre compte de chèques postaux No IV, 178.

Un an . . . . Fr. 14.—
Six mois . . . » 7.—
Trois mois . . » 3.50

(Cet avis ne concerne pas les abonnés de la Ville.)

Un délai est accordé aux personnes qui ne seraient pas en mesure de s'acquitter à temps du paiement de leur abonnement. Prière de nous aviser par carte postale avant le 3 janvier.

Administration de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

Bulletin météorologique - Décembre 1918

Observations faites à 7 h. 30, 1 h. 30 et 9 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Temp. en deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
19	5.3	0.5	7.9	708.2	8.0	S.-O.	fort	couv.

Pluie intermittente tout le jour, mêlée de quelques flocons de neige dans la soirée. Soleil percé par instants.

20. 7 h. ½ : Temp. : 1.8. Vent : S.-O. Ciel : couvert

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm.

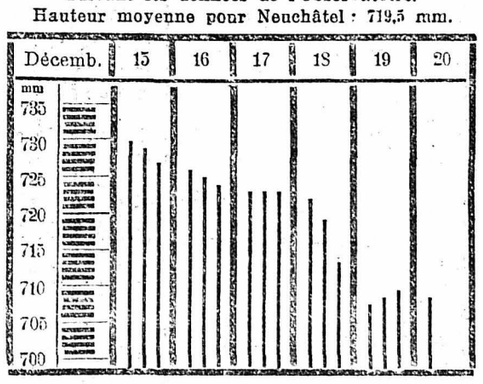

Niveau du lac : 20 décembre (7 h. matin) 429 m. 930

Bulletin météor. des C. F. F. 20 déc., 7 h. matin

Altitude mètres	STATIONS	Temper. centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 5	Pluie.	Vt d'O.
563	Berne	+ 2	»	»
587	Coire	+ 0	Neige.	Calme.
1573	Davos	— 6	Couvert.	Vt d'E.
632	Fribourg	+ 0	Neige.	Vt. d'O.
394	Genève	+ 5	Pluie.	Calme
475	Glaris	+ 1	»	»
1109	Göschenen	— 1	Neige.	»
566	Interlaken	+ 3	Couvert.	»
995	La Ch.-de-Fonds	+ 0	Neige.	Vt. d'O.
450	Lausanne	+ 5	Couvert.	»
208	Locarno	+ 4	Tr. b. tps.	Calme.
337	Lugano	+ 2	»	»
438	Lucerne	+ 5	Qq. nuag.	Vt d'O.
399	Montreux	+ 4	Pluie.	Calme.
479	Neuchâtel	+ 3	»	Vt. d'O.
505	Ragatz	+ 0	Couvert.	Calme
673	Saint-Gall	+ 1	»	Vt. d'O.
1856	Saint-Moritz	— 10	Qq. nuag.	Calme.
407	Schaffhouse	+ 3	Pluie.	Vt d'O.
562	Thoune	+ 0	Bour. de neige.	
389	Vevey	+ 4	Couvert.	Vt du S.
1609	Viège	+ 6	Pluie.	Vt d'O.
410	Zurich	+ 3	»	»

Imprimerie Wolfrath & Sperlé.